



MÉMOIRE

Consultation sur le secteur
Assomption Sud - Longue-Pointe

Arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

18 avril 2019

Rédaction :

Sylvie Bibeau, directrice générale

Comité ZIP Jacques-Cartier
14 115, rue Prince-Arthur, bureau 427
Montréal (Québec) H1A 1A8
514 527-9262
direction@zipjc.org
<https://zipjc.org/fr/>

Table des matières

PRÉSENTATION	5
INTRODUCTION	6
Mise en contexte	6
LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DES COURS D'EAU	8
Recommandation 1 : Gérer les eaux pluviales dans une vision de gestion intégrée	9
Recommandation 2 : Réintégrer le ruisseau Molson dans le cœur de la ville	9
REDONNER LES VUES SUR LE FLEUVE EN METTANT EN SCÈNE LE PAYSAGE PORTUAIRE	10
Recommandation 3 : Mettre en scène le paysage portuaire	10
CONCLUSION	11

Présentation

Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier fait partie d'un réseau de 12 comités ZIP regroupés par Stratégies Saint-Laurent (SSL), dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. Cette entente, initiée en 1988 par les gouvernements provincial et fédéral, a soutenu la mise en place des comités de concertation dont l'objectif est de favoriser les acteurs de la collectivité à s'engager dans la protection et le développement de leur secteur du Saint-Laurent et de le prendre en charge. C'est ainsi qu'en 1996 est créé le Comité ZIP Jacques-Cartier.

Dès sa création, le Comité ZIP Jacques-Cartier a mis en place le Comité permanent de suivi des eaux usées de Montréal. Les membres procèdent, entre autres, au suivi des travaux sur les ouvrages de débordement, des travaux visant la réduction de la charge polluante à l'effluent, soit la contamination bactériologique et les rejets toxiques, tout comme à la gestion des eaux pluviales.

Dans le cadre de la décontamination du secteur 103 de la zone portuaire de Montréal, le Comité ZIP Jacques-Cartier a mis en place le comité consultatif. Le but était de parvenir à un compromis environnemental autour de la décontamination en favorisant l'implication communautaire. Le succès de cette concertation a été couronné, en 2008, par le prix canadien de l'environnement pour l'implication communautaire dans la restauration et la réhabilitation d'un site.

En 2014, le Comité ZIP Jacques-Cartier signait une entente avec le gouvernement du Québec afin de mettre en place la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal. La mission est de permettre aux différents intervenants régionaux concernés par la gestion des ressources et des usages de leur portion du Saint-Laurent de planifier et d'harmoniser leurs actions afin de contribuer à la gestion intégrée du Saint-Laurent. Depuis 2017, le Comité ZIP Jacques-Cartier poursuit ses activités de concertation sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal, de Laval et de l'agglomération de Longueuil.

Introduction

Le développement de la ville de Montréal, vers l'est, a joué un rôle important dans le développement industriel au tournant du siècle dernier. L'Est de Montréal, qui était surtout réputé pour ses lieux de villégiature en rive avec des plages sur le fleuve Saint-Laurent, a vu apparaître des secteurs industriels au fil du temps¹. La population a assisté à la perte des paysages riverains et aquatiques faisant disparaître la perception d'un environnement insulaire au profit d'un environnement industriel.

L'apport du développement industriel dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve a joué un rôle déterminant, d'un point de vue économique, avec la présence du port de Montréal en aval des rapides Sainte-Marie. Des traces de ces industries sont encore observées dans l'arrondissement et le secteur Assomption Sud - Longue-Pointe est en lien avec ces vestiges du passé.

Dans ce premier quart du 21^e siècle, avec toutes les connaissances en matière d'aménagement du territoire et de développement durable dont nous disposons, il est significatif d'intégrer la cohabitation résidentielle et industrielle dans une vision partagée avec la population locale.

Mise en contexte

La cohabitation résidentielle et industrielle est une préoccupation importante, elle doit être empreinte de respect ce qui sous-tend une vision partagée, un respect des uns et des autres et une volonté d'avancer ensemble, en tenant compte des préoccupations locales et régionales².

Le Comité ZIP Jacques-Cartier considère que la mise en place d'une zone industrialo-portuaire dans le secteur Assomption Sud - Longue-Pointe est favorable d'un point de vue économique et peut être un levier important pour améliorer la zone visée en matière d'aménagement du territoire. Le projet issu de la Stratégie maritime du Québec 2015-2020³ vise un développement responsable de toutes les activités reliées au Saint-Laurent par l'implantation des zones industrialo-portuaires. D'ailleurs, des efforts sont mis en place afin d'améliorer la fluidité des transports de marchandises à partir du port de Montréal. L'optimisation de la logistique de transport se traduit

¹ Benoi, Michelle et Roger Gratton (1991) Pignon sur rue – Les quartier de Montréal. Édition Guérin 393 pages.

² Bibeau S. et al. (2009) Table de concertation aménagement et environnement de la Pointe-de-l'Île, Premier plan stratégique, 51 pages.

³ Gouvernement du Québec (2015) Stratégie maritime du Québec – La stratégie maritime à l'horizon 2030 – Plan d'action 2015-2020, 78 pages, ISBN: 978-2-550-73170-2 (format PDF)

souvent par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) puisqu'elle permet de réduire les déplacements inutiles et/ou inefficaces de marchandises. D'autre part, la Stratégie maritime du Québec offre l'opportunité de procéder à la décontamination des terrains dans ces zones industrialo-portuaires.

Malgré ces aspects positifs du projet du secteur Assomption Sud - Longue-Pointe, certains volets doivent être examinés avec une grande importance, c'est-à-dire :

- ✓ La gestion des eaux pluviales et des cours d'eau;
- ✓ L'harmonisation des secteurs résidentiels avec le projet;
- ✓ L'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités.

Ce projet doit s'inscrire dans une vision de développement durable innovante qui intègre des méthodes novatrices en matière de gestion des eaux, autant pour les eaux pluviales que les cours d'eau. Il doit aussi considérer les zones résidentielles comme partie intégrante du projet et favoriser le désenclavement par des aménagements intégrateurs et sécuritaires tant pour la santé des personnes que pour leur sécurité. Mais pour y arriver, ce projet doit se fonder sur un processus qui favorisera l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités pour améliorer la qualité de vie des résidents, tout en assurant la rentabilité du projet, comme le préconisent la Stratégie maritime du Québec, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que le plan de développement durable 2016-2020 de la Ville de Montréal.

La gestion des eaux pluviales et des cours d'eau

Le projet n'aborde pas la gestion des eaux pluviales. La seule mention qui en est faite figure dans le projet de réaliser des aménagements paysagers de verdissement. D'ailleurs, le projet se veut être exemplaire en matière environnementale. Tel que proposé par l'arrondissement⁴, ce projet vise une gestion écologique des espaces verts et des eaux de surface contribuant à la réduction des îlots de chaleur tout en améliorant les pratiques de gestion des eaux pluviales. Récupérer les eaux de pluie est un geste écoresponsable optimisant leur gestion en amont du développement.

Les eaux pluviales ont de tout temps été considérées comme une source de nuisance à l'aménagement des villes. L'égout pluvial a permis de limiter les inondations et de mieux gérer le développement des villes. Par contre, la gestion des eaux pluviales en milieu urbain est devenue problématique avec l'augmentation des surfaces imperméables. De plus, le contexte des changements climatiques fait apparaître la nécessité de modifier nos aménagements afin de limiter et diminuer les impacts sur les milieux récepteurs.

Heureusement, la Ville de Montréal peut se permettre de réaliser une transformation dans la gestion des eaux pluviales grâce à ce projet. Ainsi qu'il est énoncé dans le 3^e plan de développement durable de la collectivité montréalaise, il faut *modifier nos façons de faire habituelles [...] pousser vers l'exemplarité, la mise en œuvre des meilleures pratiques ainsi que l'amélioration de la qualité des milieux de vie*⁵.

Le ruisseau Molson, présent sur le site, est encore considéré en tant que *contrainte topographique traitée jusqu'à maintenant comme une irrégularité à nier plutôt qu'à mettre en valeur*⁶. Pourtant, ce ruisseau d'importance dans l'Est de Montréal peut être intégré dans le milieu. Ce secteur de l'arrondissement, étant dépourvu de tout contact avec le fleuve Saint-Laurent, bénéficierait de la présence et d'un accès à un cours d'eau ayant une valeur historique dans le développement de la ville.

La gestion des eaux pluviales et le réaménagement du ruisseau Molson offrent l'occasion de gérer les eaux de surface par des aménagements ciblés. Il est important de considérer que la restauration du cours d'eau et la gestion des eaux pluviales contribuent à la lutte aux îlots de chaleur urbains ainsi qu'aux liens entre les fonctions

⁴ Ville de Montréal, Mercier Hochelaga-Maisonneuve (2017) *Document de présentation – Écoparc industriel de la Grade Prairie*, 60 pages.

⁵ Beauchesne N. et al. (2016) *Montréal durable 2016-2020 – Ensemble pour une métropole durable*, 43 pages ISBN 978-2-7647-1440-9 (PDF)

⁶ Dufaux F., M. Dufresne et E. Perdriel (2003) *Étude de la forme urbaine : caractérisation du secteur Centre-Est*, Service du développement économique et du développement urbain, Groupe Cardinal Hardy, 83 pages.

écologiques, le développement des quartiers et la zone industrielle. La réappropriation du cours d'eau peut tirer avantage de la reconquête du développement industriel en donnant de la consistance au concept innovateur du projet.

Un autre aspect qui inspire la restauration et le réaménagement du ruisseau Molson dans le territoire est que la présence d'un cours d'eau, accessible à la population, peut servir d'outil pédagogique pour les écoles et les citoyens en général. À l'instar de plusieurs villes dans le monde, le projet du secteur Assomption Sud - Longue-Pointe, permet d'offrir *une valeur ajoutée* au développement industriel, en ouvrir le cours d'eau et créer un lien avec le cœur de la ville. C'est, évidemment, un projet ambitieux mais il l'est tout autant que le projet du secteur Assomption Sud - Longue-Pointe.

Recommandation 1 : Gérer les eaux pluviales dans une vision de gestion intégrée

- 1.1 Agir en amont par l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie pour les bâtiments.
- 1.2 Recycler les eaux grises des bâtiments.
- 1.3 Réduire les surfaces imperméables et augmenter les zones végétalisées.
- 1.4 Rediriger les eaux de surface vers le ruisseau Molson par des systèmes de drainage naturel.

Recommandation 2 : Réintégrer le ruisseau Molson dans le cœur de la ville

- 2.1 Restaurer et réaménager le ruisseau dans le but de l'intégrer au projet.
- 2.2 Redonner à la population un accès sécuritaire au ruisseau.
- 2.3 Introduire le ruisseau dans l'histoire du développement industriel du quartier en lien avec le projet.

Redonner les vues sur le fleuve en mettant en scène le paysage portuaire

Plusieurs villes dans le monde favorisent les espaces de transition entre les activités portuaires et la vie urbaine. Le but étant d'agir sur les limites entre les deux univers afin d'intégrer les deux paysages. C'est une vision qui permet d'améliorer la relation ville-port.

Les moyens pour offrir ces espaces de transition peuvent être intégrés par des aménagements surplombant les activités portuaires. Ces éléments offrent une vue sur les installations portuaires mais aussi sur le fleuve. On a qu'à penser à une plateforme telle que réalisée à Hambourg (image en annexe).

Recommandation 3 : Mettre en scène le paysage portuaire

3.1 Implanter des espaces de contact visuel avec les activités portuaires et le fleuve.

Conclusion

Depuis 1996, le Comité ZIP Jacques-Cartier s'emploie à concerter les acteurs de la société civile à assurer le développement de leur secteur du fleuve Saint-Laurent, à le protéger et à le prendre en charge. Le projet du secteur Assomption Sud - Longue-Pointe, ou zone industrialo-portuaire. Et de ce fait, le projet doit viser un développement responsable de toutes les activités reliées au Saint-Laurent. Ce secteur offre un avantage économique pour l'Est de Montréal et est en lien avec les activités portuaires. D'ailleurs, différents efforts sont déployés dans le projet afin d'améliorer la qualité des milieux de vie en réduisant les îlots de chaleur.

Parmi les éléments à considérer, le projet doit intégrer la gestion des eaux pluviales en amont par des mesures ciblant la conception des bâtiments et par des aménagements redirigeant les eaux de surfaces vers le ruisseau Molson. D'ailleurs, ce ruisseau, un des dernier cours d'eau à ciel ouvert dans l'Est de Montréal, doit être conservé et restauré afin de l'intégrer dans le projet. De plus, ouvrir ce ruisseau à la population justifie à lui seul un doux lien avec les montréalais et le fleuve Saint-Laurent.

D'autre part, il est nécessaire que le projet soit en harmonie avec les secteurs résidentiels. Différents moyens permettent d'assurer un lieu sain, sécuritaire et enrichissant pour toute la communauté. Un moyen intéressant qui permet d'ouvrir le fleuve à la population locale est d'y intégrer des aménagements permettant de redonner les vues sur le fleuve en mettant en scène le paysage portuaire.

Enfin, il est indéniable que la communauté s'intéresse à son milieu de vie et souhaite s'impliquer dans l'amélioration de celui-ci. Le projet doit réellement prendre en compte l'intégration des éléments qui redonnent une qualité de vie à la population locale, soit redonner le ruisseau Molson par une amélioration des eaux pluviales ainsi que par des vues sur le fleuve.

ANNEXE

